



## Pour un congé menstruel dans notre collectivité !

### **La santé et le bien-être de toutes et tous doivent être une priorité !**

Dans notre collectivité, de nombreuses collègues subissent les effets des règles douloureuses ou invalidantes, qui impactent leur capacité à travailler sereinement. Malgré ces difficultés, beaucoup n'osent pas se mettre en arrêt ou prendre des jours de congé, par crainte de stigmatisation ou de discrimination.

C'est pourquoi nous demandons la mise en place d'un congé menstruel !

Le congé menstruel, déjà adopté dans plusieurs pays et certaines entreprises françaises, est une mesure simple et efficace pour :

- Reconnaître les douleurs menstruelles comme un enjeu de santé publique ;
- Permettre à toutes celles qui en ont besoin de s'absenter sans avoir à justifier d'un arrêt médical ;
- Promouvoir l'égalité entre les genres et un environnement de travail respectueux et inclusif.

Quels sont les avantages ?

- Une meilleure qualité de vie au travail pour toutes et tous.
- Un signal fort de notre collectivité pour l'égalité et la santé des agents.
- Une avancée sociale en faveur des droits des femmes et des personnes menstruées.

Nous demandons :

- La mise en place d'un congé menstruel, sans perte de rémunération, pour toutes les personnes concernées.
- Une sensibilisation sur le sujet pour combattre les tabous et préjugés.

Rejoignez-nous dans cette lutte pour des conditions de travail plus justes et humaines !

**CGT TERRITORIAUX DE FROUARD / [cgt.frouard@outlook.fr](mailto:cgt.frouard@outlook.fr)**

**Parce que la santé des agents ne se négocie pas.**